

## Billets à rendement majoré, série 17 (\$ CA) (catégorie F), échéant le 27 septembre 2029, de BMO, liés à l'indice Solactive Canada Blue Chip AR



**Durée de 6 ans**



**Participation à la hausse  
de 465,00 %**



**Aucune protection en  
cas de baisse à  
l'échéance**

### Points saillants du placement

Les billets offerts aux termes du supplément de fixation du prix sont des titres de créance non garantis émis par la Banque de Montréal. L'objectif des billets est d'offrir aux investisseurs la possibilité de réaliser un rendement amélioré fondé sur le rendement de l'actif de référence sans protection en cas de baisse contre la perte de leur placement en capital découlant de tout rendement négatif de l'indice Solactive Canada Blue Chip AR pendant la durée des billets. **Le capital N'EST PAS protégé aux termes des billets.**

- **Participation à la hausse :** participation de 465,00 % (ou 4,50 fois le rendement ajusté) lorsque le niveau final est supérieur ou égal au niveau initial
- **Paiement maximal :** Il n'y a aucun plafond ni montant du paiement maximal sur les billets.
- **Paiement minimal :** 1,00 \$ CA
- **Participation à la baisse :** 100,00 %, en dessous du niveau initial

#### Portefeuille de référence

| Actif de référence                   | Symbole  |
|--------------------------------------|----------|
| Indice Solactive Canada Blue Chip AR | SOLCABCA |

L'indice Solactive Canada Blue Chip AR est un indice à rendement ajusté. Il vise à suivre le rendement total brut de l'indice Solactive Canada Blue Chip GTR (l'« indice sous-jacent », calculé en dollars canadiens, déduction faite d'un facteur de rendement ajusté de 75 points d'indice par année qui sera calculé quotidiennement à terme échu (le « facteur de rendement ajusté »). L'indice sous-jacent est une représentation de 10 sociétés de premier ordre du marché boursier canadien. Le niveau de clôture le 31 août 2023 était de 1 170,01. Le facteur de rendement ajusté divisé par le niveau de clôture était donc égal à 6,41 % le 31 août 2023. Pendant la durée des billets, la somme du facteur de rendement ajusté sera d'environ 450 points d'indice, soit 38,50 % du niveau de clôture le 31 août 2023.

Le 31 août 2023, le rendement en dividendes de l'indice sous-jacent était de 5,82 %, soit un rendement en dividendes global d'environ 34,95 % pour la durée des billets (dans l'hypothèse où le rendement en dividendes demeure constant et les dividendes ne sont pas réinvestis). Un placement dans les billets ne constitue pas un placement direct ou indirect dans les titres qui composent l'indice sous-jacent. Vous n'avez pas droit aux dividendes ni aux distributions versés sur ces titres.

#### Renseignements supplémentaires

| Code Fundserv | Offert jusqu'au   | Date d'émission   | Date d'échéance   | Placement minimal | Commission de vente |
|---------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| JHN7609       | 22 septembre 2023 | 27 septembre 2023 | 27 septembre 2029 | 2 000,00 \$ CA    | Néant               |

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable de base applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable de base applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.



Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller en placements.

[www.bmonotes.com](http://www.bmonotes.com)

## Renseignements supplémentaires sur le placement

|                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émetteur                                | Banque de Montréal                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Notes de l'émetteur                     | Moody's : « Aa2 »; S&P : « A+ »; DBRS : « AA » (dépôts à long terme > 1 an)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Actif de référence                      | Indice Solactive Canada Blue Chip AR (symbole : SOLCABCA)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Monnaie des billets                     | Dollar canadien (\$ CA)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Capital déclaré                         | 100,00 \$ CA par billet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Placement minimal                       | 2 000,00 \$ CA (20 billets)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Date d'émission                         | Le ou vers le 27 septembre 2023                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Date d'évaluation finale                | Le 20 septembre 2029, sous réserve d'un report si cette date n'est pas un jour de bourse ou si un événement perturbateur des marchés se produit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Date d'échéance                         | 27 septembre 2029                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Durée                                   | Environ six (6) ans                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Participation à la hausse               | participation de 465,00 % (ou 4,65 fois le rendement de l'actif de référence) lorsque le niveau final est supérieur ou égal au niveau initial                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Niveau initial                          | Le niveau de clôture à la date d'émission                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Niveau final                            | Le niveau de clôture à la date d'évaluation finale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Rendement de l'actif de référence       | À l'égard d'une date donnée, le rendement de l'actif de référence est déterminé selon la formule suivante : $= \frac{\text{niveau de clôture} - \text{niveau initial}}{\text{niveau initial}}$                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Rendement final de l'actif de référence | Le rendement de l'actif de référence à la date d'évaluation finale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Participation à la baisse               | 100,00 %, en dessous du niveau initial                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Paiement à l'échéance                   | <p>À l'échéance, vous recevrez pour chaque billet que vous détenez alors :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Si le niveau final est égal ou supérieur au niveau initial, un paiement à l'échéance directement lié au rendement de l'actif de référence. Le paiement à l'échéance correspondra à la formule suivante : <math display="block">= 100,00 \\$ CA \times [100,00 \% + \text{participation à la hausse} \times \text{rendement final de l'actif de référence}]</math> <math display="block">= 100,00 \\$ CA \times [100,00 \% + 465,00 \% \times \text{rendement final de l'actif de référence}]</math> </li> <li>Si le niveau final est inférieur au niveau initial, un paiement à l'échéance directement lié au rendement de l'actif de référence. Le paiement à l'échéance correspondra à la formule suivante, sous réserve d'un paiement minimal de 1,00 \$ CA : <math display="block">= 100,00 \\$ CA + 100,00 \\$ CA \times \text{rendement final de l'actif de référence}</math> </li> </ul> <p><b>Si le niveau final est inférieur au niveau initial, le paiement que vous recevez à l'échéance pourrait être considérablement inférieur au capital déclaré de vos billets et être aussi peu que 1,00 \$ CA.</b></p> |
| Paiement maximal                        | Il n'y a aucun plafond ni montant du paiement maximal sur les billets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

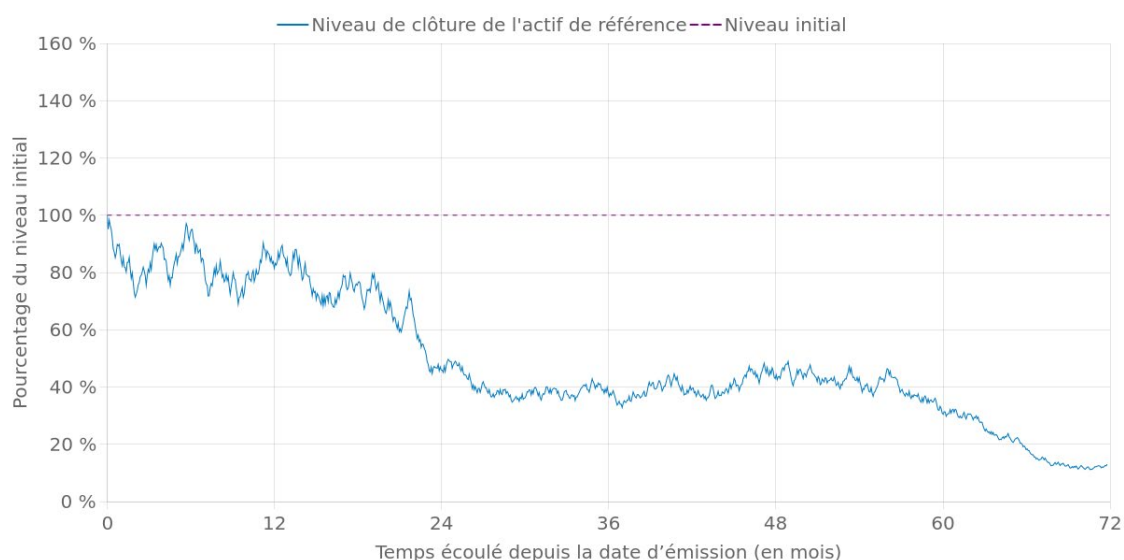
|                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Paie ment minimal</b>                                | 1,00 \$ CA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Information fiscale additionnelle</b>                | <p>Pour de l'information sur les incidences fiscales fédérales canadiennes liées à un placement dans les billets, se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes » du supplément relatif au produit visant les billets liés à la croissance.</p> <p>Pour de l'information sur l'admissibilité à des fins de placement des billets pour certains régimes enregistrés, se reporter à la rubrique « Admissibilité à des fins de placement » du supplément relatif au produit visant les billets liés à la croissance.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Code Fundserv</b>                                    | JHN7609                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Agent chargé des calculs</b>                         | BMO Marchés des capitaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Courtier</b>                                         | BMO Nesbitt Burns Inc., un membre de notre groupe, et Wellington-Altus Gestion Privée inc., à titre de courtier indépendant.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Marché secondaire/frais de négociation anticipée</b> | <p>Les billets ne seront inscrits à la cote d'aucune bourse. BMO Marchés des capitaux fera de son mieux dans une conjoncture de marché normale afin d'organiser un marché secondaire quotidien pour la vente des billets par l'intermédiaire du système de réception des ordres de Fundserv Inc., mais se réserve le droit de ne pas le faire à l'avenir, à son seul gré, sans vous en donner de préavis. Les demandes de vente doivent être faites au plus tard à 13 h (heure de Toronto, ou à toute autre heure fixée ultérieurement par Fundserv) un jour ouvrable donné. Toute demande reçue après ce moment sera réputée envoyée et reçue le jour ouvrable suivant. La vente d'un billet Fundserv sera effectuée à un prix correspondant au cours acheteur du billet, déterminé par nous à notre seul gré. Aucuns frais de négociation anticipée ne s'appliqueront si les billets sont vendus avant l'échéance.</p> <p>Se reporter à la rubrique « Mode de placement supplémentaire » du supplément de fixation du prix.</p> |

## Caractéristiques des billets

Les exemples hypothétiques ci-après démontrent la façon dont le paiement que vous pouvez recevoir sera calculé et établi dans deux scénarios différents. **Les niveaux de clôture hypothétiques utilisés dans ces exemples sont fournis aux fins d'illustration seulement et ne devraient d'aucune façon être interprétés comme des estimations ou des prévisions du rendement futur de l'actif de référence ou du rendement que vous pourriez réaliser sur les billets.** Tous les exemples hypothétiques supposent qu'aucun événement décrit à la rubrique « Certaines modalités supplémentaires pour les billets liés à un indice de référence » du supplément relatif au produit visant les billets liés à la croissance ne s'est produit pendant la durée. Pour faciliter l'analyse, les chiffres ci-dessous ont été arrondis.

| Participation à la hausse                                                | Participation à la baisse              |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 465,00 % lorsque le niveau final est supérieur ou égal au niveau initial | 100,00 %, en dessous du niveau initial |

### Exemple 1 : Paiement à l'échéance (scénario négatif)

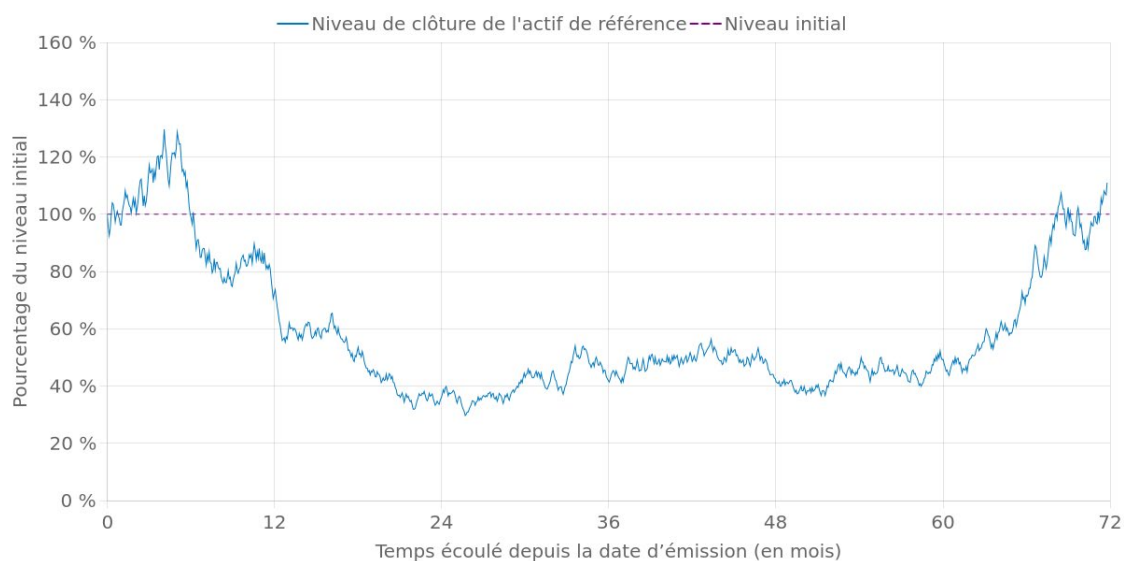


Dans cet exemple hypothétique, le niveau final se situe à 13,00 % du niveau initial; l'actif de référence final donc de -87,00 %. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance de 13,00 \$ CA par billet (ce qui correspond à une perte annuelle composée de 28,80 % sur les billets).

Dans cet exemple, le paiement à l'échéance est calculé de la manière suivante :

$$\begin{aligned}
 \text{Paiement à l'échéance} &= 100,00 \$ \text{ CA} + 100,00 \$ \text{ CA} \times \text{rendement final de l'actif de référence} \\
 &= 100,00 \$ \text{ CA} + 100,00 \$ \text{ CA} \times -87,00 \% \\
 &= 13,00 \$ \text{ CA}
 \end{aligned}$$

## Exemple 2 : Paiement à l'échéance (scénario positif)



Dans cet exemple hypothétique, le niveau final se situe à 111,00 % du niveau initial, ce qui est supérieur au niveau initial; le rendement final de l'actif de référence est donc de 11,00 % et le paiement à l'échéance comprendra une participation à la hausse dans l'actif de référence dans la mesure où son rendement dépasse le niveau initial. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance de 151,15 \$ CA par billet (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 7,12 % sur les billets).

Dans cet exemple, le paiement à l'échéance est calculé de la manière suivante :

$$\begin{aligned}
 \text{Paiement à l'échéance} &= 100,00 \$ \text{ CA} \times [100,00 \% + \text{participation à la hausse} \times \text{rendement final de l'actif de référence}] \\
 &= 100,00 \$ \text{ CA} \times [100,00 \% + 465,00 \% \times 11,00 \%] \\
 &= 151,15 \$ \text{ CA}
 \end{aligned}$$

## Mise en garde

Le présent document devrait être lu conjointement avec le prospectus préalable de base simplifié de la Banque de Montréal daté du 25 mai 2023 (le « prospectus préalable de base »), le supplément de prospectus visant les billets liés à la croissance daté du 25 mai 2023 (le « supplément relatif au produit visant les billets liés à la croissance ») et le supplément de fixation du prix n° 17 daté du 6 septembre 2023 (le « supplément de fixation du prix »), dans chaque cas dans sa version modifiée ou complétée.

Les sommes qui vous sont versées dépendront du rendement de l'actif de référence. Les billets ne sont pas conçus comme solution de rechange à un placement dans des titres à revenu fixe ou des instruments du marché monétaire. La Banque de Montréal ne garantit pas que vous réaliserez un rendement sur votre placement en capital dans les billets ni que votre placement en capital vous sera remboursé à l'échéance, sous réserve du montant du paiement minimal de 1,00 \$ CA par billet. Le capital n'est pas protégé aux termes des présents billets, ce qui signifie que vous pourriez perdre une partie ou la quasi-totalité de votre placement en capital dans les billets si le niveau final du panier est inférieur au niveau initial. Se reporter aux rubriques « Certains facteurs de risque » du prospectus préalable de base, « Facteurs de risque » du supplément relatif au produit visant les billets liés à la croissance et « Facteurs de risque » du supplément de fixation du prix.

Les souscripteurs éventuels doivent examiner attentivement tous les renseignements présentés dans le supplément de fixation du prix, le supplément relatif au produit visant les billets liés à la croissance et le prospectus préalable de base et, plus particulièrement, ils doivent évaluer les facteurs de risque figurant aux rubriques « Facteurs de risque » du supplément relatif au produit visant les billets liés à la croissance et « Facteurs de risque » du supplément de fixation du prix.

BMO Nesbitt Burns Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Par conséquent, la Banque de Montréal est un « émetteur relié » à BMO Nesbitt Burns Inc. aux termes du *Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*. Se reporter aux rubriques « Mode de placement » du supplément relatif au produit visant les billets liés à la croissance et « Mode de placement supplémentaire » du supplément de fixation du prix.

Les billets n'ont pas été ni ne seront notés. Une note n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des placements, et elle peut faire l'objet d'une révision ou d'un retrait à tout moment par l'agence de notation pertinente.

Les billets ne constitueront pas des dépôts qui sont assurés en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de tout autre régime d'assurance-dépôts conçu pour assurer le paiement de la totalité ou d'une partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution financière ayant accepté le dépôt. Se reporter à la rubrique « Description des billets – Rang » du supplément relatif au produit visant les billets liés à la croissance.

Le résumé ci-dessus est uniquement fourni à des fins d'information et ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des billets. Le placement et la vente de billets peuvent être interdits ou restreints par les lois de certains territoires. Les billets peuvent être achetés uniquement là où il est légalement possible de les vendre et peuvent être vendus uniquement par des personnes autorisées à les vendre. À moins que le contexte n'indique le contraire, les termes qui ne sont pas définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix. Un exemplaire du supplément de fixation du prix, du supplément relatif au produit visant les billets liés à la croissance et du prospectus préalable de base peut être obtenu à l'adresse suivante : [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

L'indice Solactive Canada Blue Chip AR est détenu, calculé, administré et publié par Solactive AG (« Solactive »), qui assume le rôle d'administrateur (le « promoteur de l'indice ») en vertu du Règlement (UE) 2016/1011. Le nom « Solactive » est une marque déposée de Solactive. Solactive est inscrite auprès de l'autorité fédérale allemande chargée de la surveillance financière (« BaFin ») et régie par elle. L'actif de référence est un produit de Solactive, des membres de son groupe et/ou de tiers concédants de licences et il a été accordé sous licence afin d'être utilisé par la Banque de Montréal et les membres de son groupe. Solactive et les membres de son groupe ne parrainent pas les billets, ne les endossent pas, ne les vendent pas ni n'en font la promotion. Aucun d'entre eux ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s).

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) », « BMO » et « BMO Marchés des capitaux » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal utilisées sous licence.